

Femmes esclaves

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 146

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la solidarité et serait préparé pour les responsabilités sociales qui l'attendent ?

Heureusement, ces avantages seront réalisés dans une grande mesure, même par l'obligation restreinte. Nous aurions aimé les voir étendus par une obligation générale qui aurait compris *tous les enfants*, afin que ne soit pas créée entre eux la distinction de fortune qui enlève de ce fait à l'assurance sociale une grande partie de sa valeur éducative et morale.

Les cantons, demeurant maîtres d'étendre l'obligation à d'autres classes que celles qui sont prévues dans le projet de loi, pourront il est vrai corriger en une certaine mesure ce déficit. L'assurance scolaire obligatoire existe déjà pour les élèves des écoles publiques enfantines et primaires des cantons de Vaud, Genève et Fribourg. Certaines communes des Grisons et du Tessin ayant rendu l'obligation générale, tous les enfants y sont naturellement assurés. Des dispositions intéressantes analogues existent dans les cantons de Soleure, Bâle-Ville, St-Gall, Appenzell (Rhodes extérieures) et Argovie. Le vent souffle évidemment dans le sens de l'assurance infantile obligatoire. « Dans un avenir plus ou moins rapproché, écrivait récemment le Dr Lamazure de l'Office des assurances sociales, à qui nous avons emprunté ces renseignements, il sera possible de mettre dans le berceau de chaque petit citoyen suisse un certificat d'affiliation à une-caisse-maladie ». Une disposition de la loi fédérale aurait puissamment contribué à rapprocher cet avenir. C'est pourquoi nous regrettons que le vote du Congrès des intérêts féminins n'ait pas été ratifié par celui de la Commission d'experts.

L'article 35 de la loi en vigueur qui accorde aux Caisses des subsides sur les fonds publics pour chaque assuré, est modifié dans le projet de révision. Ces subsides seront réservés pour *tous les enfants* obligatoirement assurés et, dans certaines conditions, pour les femmes. L'Office des assurances sociales fixera le montant de ces subsides qui ne doivent pas grever le budget fédéral au-delà de ce qu'il paye actuellement aux Caisses. On demeure parfois réveur devant les économies déclarées indispensables lorsqu'il s'agit d'améliorations sociales, tandis que...

La prime d'allaitement (30 fr. pour les 10 premières semaines, 5 fr. par semaine pour les suivantes jusqu'à la vingtiè-

me) que le projet de loi n'accordait qu'aux femmes assurées obligatoirement a été, sur la proposition d'une des déléguées féminines, étendue à *toutes les femmes* assurées, soit obligatoirement, soit volontairement. Excellente mesure, destinée à encourager l'allaitement maternel dont la valeur pour diminuer le taux de la mortalité infantile est prouvée et dont l'influence morale sur la mère, spécialement dans certaines circonstances, est reconnue et mérite d'être appuyée.

Et maintenant, le projet de révision de la loi, dont les déléguées de l'Alliance de Sociétés féminines suisses ont suivi l'élaboration avec un intérêt soutenu et anxieux, dans lequel elles ont toujours tenté — sans toujours y réussir! — de faire maintenir les anciennes dispositions favorables aux femmes, d'en faire introduire de nouvelles, échappe à leur collaboration puisque nous n'avons pas de représentation directe dans les Conseils. Il ne nous reste plus qu'à avoir confiance dans l'esprit de justice et le sentiment de solidarité que nous avons eu la satisfaction de rencontrer chez plusieurs membres de la Commission d'experts, et à espérer que ces mêmes dispositions se retrouveront, se manifesteront et triompheront dans les délibérations des Chambres.

M. Gd.

Femmes esclaves

Après qu'a siégé à Genève la Commission consultative de la Société des Nations contre la traite des femmes et des enfants, il n'est peut-être pas inutile de signaler que l'esclavage dans toute son horreur, c'est-à-dire la vente et l'achat de femmes et de fillettes comme de quelconques marchandises, sévit encore dans certaines colonies ou certains territoires d'influence anglaise et française. Nous empruntons les détails suivants à une lettre de Miss Nina Boyle à l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes :

« Les faits sont les suivants. Dans les colonies anglaises d'Afrique et dans les zones d'influence, les femmes ne sont que des meubles, que l'on achète, dont on hérite, auxquels on assigne une valeur marchande quand leur possesseur, père, frère, mari ou fils, meurt. Elles appartiennent à un autre, elles ne peuvent disposer de rien de par la loi, mais leur possesseur peut disposer d'elles à volonté; elles sont vendues pour mariage parfois même avant leur naissance, sont frottées impitoyablement si elles manifestent quelque répugnance envers les contrats qu'elles subissent. Et ces contrats sont respectés et soutenus par des magistrats anglais, qui sont souvent si effrayés des

Femmes artistes

Le Centenaire de Rosa Bonheur

Il y a cent ans cette année que naquit à Bordeaux une des premières femmes peintres dont l'histoire ait enregistré le nom, et dont le vigoureux talent a forcé l'admiration de ses contemporains comme il retient encore la nôtre : Rosa Bonheur.

Fille d'un peintre, dont elle devint très-vite une des meilleures élèves, elle exposait, à dix-neuf ans tout juste, deux petites toiles qui furent remarquées au Salon de 1841. Inutile de dire que le choix de son sujet pour ces débuts ne s'écartait pas de la ligne à laquelle elle devait rester fidèle toute sa vie : la peinture d'animaux. En effet, de ces premiers *Lapins, chèvres et moutons*, au *Marché aux Chevaux*, qui lui valut la médaille de première classe au Salon de 1853, aux *Moutons au bord de la mer*, acquis par l'impératrice Eugénie, au *Lion chez lui*, exposé à Londres en 1882 et acquis par la capitale anglaise, à *l'Attelage nivernais*, qui est au Luxembourg, en passant par d'innombrables autres toiles de même inspiration, c'est toujours comme « animalière » de premier ordre qu'elle se signale. Et il est intéressant de relever, comme le fait si bien M^{me} Th. Harlor (*La Française* du 20 mai 1922) que Rosa Bonheur avait en elle, « non cet amour mièvre de certaines femmes pour les bêtes, mais une sorte de joie à regarder le libre jeu des solides musculatures, les mouvements spontanés, la couleur chaude des

vigoureux pelages, la vie de la nudité puissante. Ses préférences vont aux chevaux, aux bœufs, aux fauves de grande taille, lions, cerfs, aux chiens robustes. Ses moutons sont de massifs béliers, ou bien elle les mets en troupeaux, conférant ainsi carrure et volume à ses bergeries. Rarement, elle choisit les petits animaux de grâce craintive... Il lui faut aussi des paysages larges et de grandes toiles à couvrir... »

Talent viril assurément. Femme virile aussi, de robuste santé, à la physionomie léonine, aux cheveux coupés courts, affectionnant le costume masculin, capable d'arpenter des après-midis entières sans fatigue des terres labourées pour y dessiner des chevaux où des bœufs à la charrue, de rester debout plusieurs heures de suite près d'une cage ou d'un abreuvoir pour y noter d'après la nature les bonds du lion prisonnier, ou les mouvements lents des vaches reniflant l'eau fraîche. Car, si son talent est fait de force, il est fait aussi d'observation. Point de fantaisie ni d'à peu près. Et cela aussi bien dans la facture, où ni le dessin, ni le respect des valeurs n'est laissé au hasard. « Dans les moindres détails (nous laissons encore la parole à M^{me} Harlor) se discerne une méthode rigoureuse, provenant du plus sérieux apprentissage, d'une sévère éducation technique — de cette éducation qui a trop souvent manqué aux femmes, soit qu'on ne leur ait point permis de consacrer au travail assez de temps, soit qu'on les ait considérées en amateurs, auxquels suffisent des notions superficielles ». Cette vigueur et cette conscience sont une des caractéristiques de Rosa Bonheur.

indigènes et de leurs possibilités de révolte, qu'ils ne font que trop rarement usage du pouvoir que leur confère la loi de protéger les femmes contre une contrainte morale ou physique! Ils trouvent, en effet, qu'un des meilleurs moyens de garder les indigènes « de bonne humeur » est de ne pas se mêler de leurs rapports avec « leurs femmes ». Et n'est-il pas triste de dire que là où c'étaient des jeunes garçons dont on disposait de la même manière, en les vendant ou en héritant, ces mêmes autorités étaient immédiatement disposées à intervenir?

En Afrique du Nord (colonies françaises ou territoires d'influence française), les mêmes coutumes prévalent. M^{me} Maria Véron, qui connaît ces pays pour y avoir pratiqué, a pu citer des cas précis, celui notamment d'une petite fille arabe orpheline, élevée et instruite par des chrétiens, ayant fait des études d'institutrice et mariée à un instituteur chrétien, qui fut à ce moment seulement réclamée par un homme, dont le père la lui avait achetée comme femme, quand tous deux étaient encore des bébés. Et le magistrat l'enleva à son mari, la séquestra pendant que fut instruite l'affaire, et l'attribua pour finir à l'homme dont le père l'avait achetée. Car telle est la loi. »

En Angleterre, dernièrement, on s'est beaucoup préoccupé, et des interpellations à la Chambre des Communes s'en sont fait l'écho, du système du *mui-tsai*, en honneur à Hong-Kong, et qui est une forme d'esclavage appliquée à des petites filles vendues dans un but de prostitution. La seule différence est qu'alors une esclave est esclave toute sa vie et dans sa descendance, les petites filles de Hong-Kong cessent de l'être quand elles ont atteint l'âge de la puberté. Des mesures ont été prises, à l'instigation de sociétés de Hong-Kong, contre cette infamie. Mais que fera-t-on pour les femmes esclaves dont nous parle Miss Boyle? « Aussi longtemps, écrit-elle, que résonneront sous les cieux les plaintes des enfants mariées et veuves aux Indes, des jeunes filles indignement violentées des tribus africaines, des femmes esclaves des mers du Sud... aussi longtemps, nous n'aurons pas rempli notre tâche de féministes. Moins d'onction, moins de complaisance pour ce que nous avons fait, et plus de juste indignation, plus d'esprit de croisade! »

(D'après *Jus Suffragii*.)

De-ci, De-là...

La mort d'un chef féministe ouvrier.

Nous apprenons en dernière heure le décès survenu à l'hôpital cantonal de Zurich, à la suite de l'opération du goître, de Rosa Bloch, le leader féministe-communiste bien connu. Pendant plus de dix ans, en effet, elle a été à la brèche, faisant des conférences, rédigeant le journal de son parti *Die Vorkämpferin*, collaborant à d'autres journaux d'extrême-gauche, comme la *Gleichheit* de Clara Zetkin, et ne perdant jamais une occasion de manifester énergiquement ses con-

victions. Ses idées politiques n'étaient certes pas les nôtres, pas plus que les méthodes d'action violente qu'elle préconisait et mettait en pratique volontiers. Mais ces différences fondamentales ne doivent pas nous empêcher de nous incliner devant la tombe de cette femme énergique et résolue, dont l'influence a été très grande dans son milieu.

Bibliothèques pour tous.

La Fondation suisse des Bibliothèques pour tous nous prie de recommander très chaudement la vente des cartes du 1^{er} août qui aura lieu cette année à son profit. Nous avons parlé en son temps de l'intérêt tout spécial que présente cette fondation pour le développement et la culture générale de notre population, et nous sommes certains que nos lecteurs tiendront à faire un petit effort en sa faveur. Ajoutons que l'Union des Femmes de Genève s'est intéressée à cette vente en ce qui concerne le canton de Genève.

La Semaine des bébés.

Sait-on qu'il existe en Angleterre une Association dont le but est d'intéresser l'opinion publique au bien-être de la mère et de l'enfant? Son activité, date de 1917, au moment où les difficultés économiques rendaient si dure la vie des petits êtres venus au monde en ces années terribles. Par des expositions, des publications, des appels répétés, cette Association, qui compte maintenant des sections non seulement en Angleterre, mais en Australie, au Canada, aux Indes, etc., ne manque jamais d'attirer l'attention publique sur les problèmes connexes de la santé des bébés et de la protection de la maternité.

La femme tchéco-slovaque en littérature.

La *Tribune de Genève* relève dans un récent article la place tenue par la femme dans la littérature de Tchéco-Slovaquie, et cela non pas seulement au point de vue littéraire pur, mais aussi au point de vue national, la lutte pour le maintien de la langue ayant été un des éléments importants de la lutte pour l'indépendance. Il faut citer les noms de M^{me} Bozena Nemcova, morte en 1862, qui a vraiment créé le conte tchéco-slovaque par ses œuvres charmantes et touchantes, dont la plus célèbre est le récit *Grand'Mère*, presque universellement connu, et qui évoque si bien, avec ses joies et ses douleurs, la vie des petites gens; puis de Caroline Svetla, dont les œuvres reflètent d'une façon intéressante l'époque romantique et son évolution dans les pays tchéco-slovaques; et beaucoup plus près de nous, M^{me} Maria Hennerova, une jeune femme poète de grand talent. Car il est à noter que l'émancipation politique de la femme et le régime républicain ont beaucoup favorisé le développement littéraire de la femme tchéco-slovaque.

Les femmes à la N.S.H.

Nous apprenons avec satisfaction que la Nouvelle Société Helvétique a décidé de mettre à l'ordre du jour de son Assemblée générale de la fin de septembre, à Schinznach, la question de *la femme et de la vie publique*. Nos lecteurs se souviennent certainement des grandes

A certains yeux, assurément, sa peinture peut paraître vieillie. Souvent terne de teintes, parfois morne de lignes, s'inspirant d'un souci si grand de l'équilibre dans la composition que la vie, avec son animation, son frémissement, sa luminosité, semblent quelque fois lui faire défaut — quand bien même ses sujets sont presque toujours des sujets *actifs*, si l'on peut s'exprimer de la sorte, et que ses modèles elle les a choisis beaucoup plus en plein mouvement qu'au repos. Peut-être même pourrait-on lui reprocher de copier plus que d'interpréter, c'est-à-dire de reproduire davantage ce qu'elle a vu que d'y ajouter le frémissement de sa sensibilité personnelle, ce qui est assurément le don divin de l'artiste... Il n'importe. Car, comme le dit aussi M^{me} Harlor « si elle n'a pas créé une facture neuve, elle usa magistralement des ressources connues... Et sa conscience artistique n'est pas une mince vertu. Elle en est une énorme, si l'on songe à ce qu'il fallait de dons naturels et de volonté chez une femme, vers le milieu du siècle dernier, pour aborder l'art avec le courageux orgueil de ne pas s'en tenir à un gentil savoir, à de légères excursions sur les routes battues. »

L'exposition rétrospective du Salon des Artistes français a été consacrée cette année à Rosa Bonheur. C'est là une excellente idée, et la meilleure manière de fêter ce centenaire.

M. F.

VARIÉTÉ

Une initiative féminine américaine

En 1906 on commença à Chicago de petits parcs à l'usage des quartiers trop peuplés. Outre l'ordinaire place de jeux, la disposition de ces parcs comprend un grand bâtiment avec des salles de gymnastique, des jardins d'enfants, une bibliothèque, et un hall de réunion de 300 à 500 places. Ces parcs sont ainsi devenus des centres de vie sociale.

Il était tout naturel que ceux qui, durant des années, ont tenu d'offrir de bonne musique à la population ouvrière dans quelques-uns des quartiers de Chicago, accueillissent avec joie la création de ces halls, y vissent un moyen d'étendre leurs efforts. Une bonne partie des habitants des districts où se trouvent ces parcs sont des immigrants. Venus de pays étrangers avec, pour la plupart, un goût musical très remarquable, ils se voient privés de la chance de cultiver ce goût, soit en raison de leur pauvreté, soit parce qu'ils ne sont pas familiarisés avec la vie sociale où ils sont introduits. D'autre part, ce n'est pas la musique de danse de quatrième ordre, dont ils n'entendent que trop autour d'eux, qui saurait les satisfaire. Il arrive donc que ces belles aptitudes musicales périssent très vite, parfois dans la première génération d'immigrants, et rarement survivent à la seconde. Il n'y a plus que triste indifférence, ou bien un désir presque pathologique d'amusements à bon marché, cause fréquente du relâchement de la jeunesse.

C'est pourquoi un groupe de personnes, qui s'étaient intéressées à l'œuvre musicale des organisations sociales de Chicago, organisa